

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 16 décembre 2013

B Motion – soutien à la réalisation du canal Seine-Nord Europe

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN
M. KCHOK, Mme KEZZOUL.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM.
BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, Mmes M'BAYE-DIAO, BARBETTE, M.BELMHAND, Mmes
FÉVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, M.TAHI.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CAPON

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

M. GRIMBERT

Pouvoir à

M. BERNARD-LUNEAU

Mme PORAS

Pouvoir à :

Mme CARLIER

Mme BOUKHELIF

Pouvoir à :

M. BOUADDI

M. RIFI SAIDI

Pouvoir à :

M. BOULHAMANE

Mme PAMART

Pouvoir à :

Mme DINGIVAL

M. MACHU

Pouvoir à :

Mme FEVRIER

Mme LEFEVRE

Pouvoir à :

M. BELMHAND

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. ABBA SIDICK

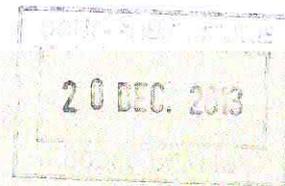
M. NACHITE

Mme RIFFAULT

M. VARLET

M. CHEURFA

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal **39**
- Nombre de conseillers en exercice **39**
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés **34**



■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, maire, expose :

La Ville de Creil et les communes de l'Agglomération Creilloise sont attachées à la réalisation du Canal Seine-Nord Europe, qui permettra de conforter et développer le tissu industriel et la filière logistique de son territoire et au-delà de l'ensemble de son bassin d'emploi.

Le projet de Canal Seine-Nord Europe pour lequel d'importants investissements ont déjà été réalisés constitue un enjeu majeur pour le développement du territoire en termes :

- d'emplois,
- de développement durable (le canal Seine-Nord Europe est inscrit au Grenelle de l'environnement et doit permettre le report vers la voie d'eau de 4,5 milliards de tonnes-kilomètres par an, soit une économie de 250 000 tonnes de dioxyde de carbone par an),
- de compétitivité pour les acteurs industriels du territoire qui pourront grâce à cet outil performant,

maintenant !

- mieux optimiser leur chaîne logistique,
- de développement économique avec la création de plates-formes logistiques qui permettront les échanges multimodaux et l'implantation d'activités logistiques et industrielles,
 - d'attractivité touristique grâce au développement des ports de plaisance et bien sûr la création et le développement de notre Eau port.

Au moment où la mission du Député Rémi PAUVROS remet son étude, le conseil municipal demande au gouvernement d'affirmer le caractère irréversible de ce projet et de mobiliser tous les moyens nécessaires pour mener à son terme cette liaison majeure, maillon français du futur axe fluvial européen qui reliera la Seine à l'Escaut et à l'Europe du Nord.

Il vous est demandé de voter cette motion de soutien à la réalisation du canal Seine-Nord Europe.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 34 Pour : 23 Contre : 3 Abstention : 8

■ Décide à la majorité :

Article unique : de demander au gouvernement d'affirmer le caractère irréversible de ce projet et de mobiliser tous les moyens nécessaires pour mener à son terme cette liaison majeure, maillon français du futur axe fluvial européen qui reliera la Seine à l'Escaut et à l'Europe du Nord.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 19 DEC. 2013

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en Sous-Préfecture le... 20/12/2013

et publication ou notification le... 19/12/2013

en date le... 20/12/2013

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy

